

Attendu que la récente action de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, qui a abattu un avion commercial sud-coréen non protégé et non armé, constitue une violation brutale et non justifiée du droit à la vie de 269 êtres humains innocents; et

Attendu que la présente conférence fédérale-provinciale-territoriale a pour but de se pencher sur la protection des droits de la personne dans la collectivité internationale;

IL EST PAR CONSEQUENT RESOLU QUE:

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux chargés des droits de la personne au Canada déplorent l'attaque et la destruction d'un avion commercial sud-coréen et l'assassinat de 269 êtres humains innocents, et condamnent le gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques pour ce geste; et que

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux chargés des droits de la personne au Canada exhortent le gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques à reconnaître sa responsabilité et à présenter des excuses pour cette attaque, et à indemniser les familles des victimes."